



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interdépartementale des routes Atlantique

Préfecture de la Vienne
Direction de la coordination
des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement
7, place Aristide Briand
CS 30589
86 021 POITIERS Cedex

À l'attention de Madame Memeteau
Bordeaux, le

Thomas FAJOUX

Chargé de maîtrises d'ouvrages
thomas.fajoux@developpement-durable.gouv.fr
05 57 81 65 06

21 JUIN 2022

Par arrêté préfectoral n°2020-DCPPAT/BE-323 en date du 18 décembre 2020, la mise aux normes en faveur de la sécurité et de l'environnement de la RN 10 dans la Vienne entre Poitiers et Valence-en Poitou a été déclarée d'utilité publique. L'arrêté portant autorisation environnementale n°DDT-2021-49 a été délivré le 28 janvier 2021.

La réalisation des travaux sur les deux secteurs « Ruffigny-Vivonne » et « Vivonne-Les Minières » nécessite la mise en œuvre d'une enquête parcellaire, objet du présent dossier.

En conséquence, j'ai l'honneur de solliciter l'ouverture d'une enquête parcellaire avec publicité pour les communes de Vivonne, Iteuil et Marçay conformément aux dispositions des articles R 131-1 à R 131-14 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

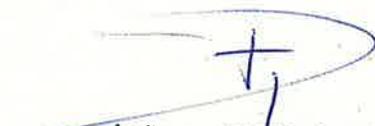
La DIR Atlantique a mandaté la société SYSTRA pour assurer le suivi de cette procédure dont l'interlocutrice sera Madame Clémence LAGACHE, coordonnées ci-dessous :

- Mél : clagache@systra.com
- Tél : 05 17 86 00 78
- Port : 06 71 60 46 17

Vous voudrez bien trouver joints, à ce présent courrier, cinq exemplaires des dossiers d'enquête parcellaire, élaborés par la société SYSTRA (+ 5 clefs USB), comprenant :

- une notice explicative ;
- un plan parcellaire ;
- un état parcellaire.

Mes services restent bien entendu à votre disposition pour toute information que vous jugerez utile dans la conduite de cette procédure.


Le directeur interdépartemental des routes
Atlantique

François DUQUESNE

19 allée des Pins
CS 31670
33073 BORDEAUX cedex
Tél : 05 57 81 65 59
www.dir.atlantique.developpement-durable.gouv.fr